



Formulaire de participation (édition 2025-2026)

Nous vous remercions de remplir la fiche de participation en lettre capitale et le plus lisiblement possible.

Nom :

Prénom :

E-mail :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Site internet :

Instagram :

Résumé du projet :

RÈGLEMENT

Les artistes prétendant au Prix Flair pour l'art olfactif déclarent expressément détenir tous les droits, de toute nature, sur leurs œuvres (image, musique et son). Ils garantissent l'équipe de Flair contre tout recours ou toute action par toute personne, ayant participé ou non à la production de l'œuvre, susceptible de faire valoir un droit de quelque nature qu'il soit sur cette œuvre.

L'artiste garanti aux organisateur.rice.s que les œuvres présentées ne portent, en aucun cas, atteinte aux droit de tiers.

Les noms et photographies des artistes dont les œuvres seront retenues par le jury pourront être utilisés sur les supports de communication du Prix Flair pour l'art olfactif : site internet, presse, réseaux sociaux.

Dans l'éventualité où le.a lauréat.e est retenu.e, il ou elle s'engage à pouvoir produire l'œuvre pour une éventuelle exposition avant le 31 mars 2026.

Dans le cadre de sa participation au Prix Flair pour l'art olfactif, l'artiste autorise à ce que son œuvre soit exposée au sein de l'espace d'exposition. Il.elle cède, par ailleurs, les droits patrimoniaux sur son œuvre pour toute utilisation non commerciale dans le cadre de l'exposition et de la communication corollaire. L'équipe organisatrice s'engage à ne recourir à aucune exploitation de leur(s) œuvre(s) en dehors de celle nécessaire pour la communication, la production et le déroulement du Prix Flair et de tout événement qui y est directement lié. Cette cession est valable pour lles éléments de communication des éditions suivantes.

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le Prix Flair pour l'art olfactif si les circonstances le nécessitent, leur responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

L'équipe du Prix se réserve le droit de modifier l'emplacement de certaines œuvres exposées en vue du respect de normes de l'espace d'exposition.

L'équipe organisatrice ne pourra pas être tenue responsable de toute dégradation éventuelle et fortuite des œuvres lors de l'installation, du vernissage, de l'exposition, du finissage et du démontage des œuvres.

Je soussigné.e atteste avoir pris connaissance et adhéré aux conditions mentionnées ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature :